

Paris, le 5 octobre 2022.



Communiqué de presse

#ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - #DROIT- #INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Prix de thèse « VOLTAIRE/Liaisons sociales » 2022 est attribué à M. Arnaud Lucchini (université de Montpellier) pour sa thèse portant sur :

Le concours entre conventions et accords collectifs au travail

Alors que l'insertion des jeunes diplômés est un sujet d'une brûlante actualité, l'initiative du cabinet VOLTAIRE qui consiste à faire connaître à la communauté des juristes les travaux des docteurs en droit social participe au rapprochement entre le monde de l'Université et l'univers professionnel.

Le prix 2022 était ouvert à tous docteurs en droit ayant soutenu une thèse intéressant le droit social (droit du travail / droit de la sécurité sociale) dans une université française en 2021.

« Le droit social n'est ni l'apanage des chercheurs, ni celui de l'université, ni même celui des avocats en droit social ou des DRH, c'est une matière vivante pour laquelle toutefois, la prise de recul est nécessaire, souligne David GUILLOUET Associé-fondateur du cabinet Voltaire avocats

Il s'agit en outre pour le cabinet, en créant ces liens entre les acteurs du droit et l'université, entre étudiants, enseignants et praticiens, de nourrir la réflexion des uns et des autres, et faire avancer la pratique en entreprise.

« En donnant de la valeur à la connaissance le cabinet a souhaité valoriser les travaux de recherche produits par de futurs universitaires ou professionnels du droit. En droit social particulièrement la recherche académique est nécessaire à une meilleure pratique. C'est pour le jury un grand intérêt de lire les dizaines de thèses qui nous sont proposées chaque année » déclare David Guillouet,

Prix Thèse VOLTAIRE / Liaisons sociales

Ce Prix a vocation à :

- **Récompenser** les meilleurs travaux ayant permis l'attribution du grade universitaire de Docteur,
- **Promouvoir** les travaux de recherche universitaire sur le droit social,
- **Favoriser** la diffusion du savoir et encourager la recherche universitaire liée au droit social en lui offrant une large audience.

Au titre de l'année 2021 ont pu concourir les travaux de recherche rédigées en français et soutenues dans une université française entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021 dont l'objet d'étude intéresse le droit social.

Le jury est composé d'au moins trois personnes dont un Président du jury, désignées chaque année par le Cabinet VOLTAIRE et comprenant nécessairement un Professeur d'Université. Les membres du jury doivent s'abstenir de prendre part au vote quand ils ont dirigé la thèse présentée par un candidat.

En 2022, le jury était composé de :

- Gilles AUZERO (Université de Bordeaux)
- Julien ICARD (Université Paris II – Panthéon Assas)
- Jean-François CESARO (Université Paris II – Panthéon Assas)
- Guillaume SAINCAIZE (Docteur en droit et DRH d'Eiffage Route) - David GUILLOUET (Docteur en droit et avocat associé)

Le lauréat reçoit une gratification fixée à 5.000 euros lors d'une cérémonie de remise de prix. Le prix sera remis au cours d'une cérémonie à laquelle le ou les lauréats doivent participer.

La première de couverture de la thèse du lauréat sera publiée avec la mention « Ouvrage honoré par le prix de thèse VOLTAIRE / LIAISONS SOCIALES »

A propos de Voltaire Avocats

Créé en 2005, Voltaire avocats, est un cabinet d'avocats spécialiste en droit social dont la pratique se déploie dans les domaines du Conseil, du Contentieux et de la Formation. Les avocats du cabinet partagent une même capacité à résoudre des situations complexes dans les contextes les plus difficiles, une disponibilité totale pour les clients (sens de l'écoute, franchise, clarté et simplicité) et la combativité dans la recherche de solutions innovantes. Reconnus pour leur haute technicité, les avocats gardent un lien fort avec la recherche. Les associés enseignent des matières du droit social notamment à Paris II-Panthéon Assas et Lille. Le Prix de thèse Voltaire/Liaisons Sociales, qui récompense chaque année, un jeune chercheur en Droit social a été créé pour renforcer les liens entre les mondes universitaires et professionnels. Le cabinet met à disposition de ses clients et du public, une app dédié à l'actualité du droit social et du droit de la sécurité sociale.

Contacts médias - Agence Ozinfos

Julia Sojic et Amine Moussaoui
06 27 26 49 65 / 06 27 26 49 64
mggvoltaire@ozinfos.com